

Séquence 2 : Objets de géométrie

Définition : Une droite est une ligne illimitée définie par 2 points. Elle est composée d'une infinité de points.

Notation : Une droite se note avec des parenthèses : la droite (AB).

Définition : Un segment est une portion de droite limitée par 2 points appelés « extrémités ».

Notation : Un segment se note avec des crochets : le segment [AB].

Définition : Une demi-droite est une portion de droite limitée d'un seul côté par un point appelé « l'origine » de la demi-droite.

Notation : Une demi-droite se note avec un crochet à l'origine et une parenthèse de l'autre côté : la demi-droite [AB) d'origine A.

Exemple :

Sur le schéma ci-contre, trace :	
<ul style="list-style-type: none">- en <u>rouge</u> la droite (AB)- en <u>vert</u> le segment [AC]- en <u>bleu</u> la demi-droite [CB)	

Définition : On dit que deux droites sont parallèles quand elles ne se croisent jamais.

Définition : On dit que deux droites sont perpendiculaires quand elles se coupent à angle droit.

Définition : Lorsque deux droites se coupent (à angle droit ou non), on dit qu'elles sont sécantes. Le point où elles se coupent est appelé leur point d'intersection.

Exemple :

Sur le schéma ci-contre :	
<ul style="list-style-type: none">- (AB) et (CF) sont parallèles- (HD) et (EG) sont perpendiculaires- (AB) et (CG) sont sécantes. Leur point d'intersection est H.	